

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 22 juin 2011 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 6 avril 2011
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport commission de construction
4. Taux des impôts locaux 2011 : délibération complémentaire (E. Muller)
5. Communauté de Paroisses Ste Edith Stein – Bruche, Collines et Coteaux : demande de répartition des charges locatives concernant le presbytère d'Ernolsheim s/Bruche
6. Approbation de devis
7. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2011

Sous la présidence de M. Bruno SIEBERT, Maire,

Membres présents : Ernest MULLER, Pierre HERZOG, Adjoint,
Frédéric ROECKEL, André REGIN, Adrien KIFFEL, Fabienne MEYER, André
SCHAEFFER, Mathieu ZOELLER, Yves GANDON, Brigitte REDONNET, Francis BOTZ,
Rémy FISCHER, Agnès BORACH-BLANC

Membre absent excusé : Hélène DATICHY qui donne procuration à Fabienne MEYER

21/11 Approbation de la séance du 6 avril 2011

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 6 avril 2011 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

22/11 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

23/11 Rapport commission de construction

Monsieur le Maire rend compte des réunions de la commission. Deux demandes de permis de construire, une demande de permis de construire modificatif et trois demandes de déclaration préalable ont été étudiées.

24/11 Taux des impôts locaux 2011 : délibération complémentaire (E. Muller)

Monsieur Muller Ernest, adjoint, informe que dans le cadre du contrôle de légalité exercé par le représentant de l'Etat, la délibération n° 17/11 du 6 avril 2011 relative au vote des impôts locaux 2011, a fait l'objet d'un recours gracieux.

En effet, lors de la réunion budgétaire, le conseil municipal avait décidé de maintenir les taux sans les préciser car les nouveaux taux, calculés par les services fiscaux, n'étaient pas encore validés. Depuis, les taux de référence 2010 ayant été « rebasés » suite au transfert de fiscalité du Département et de la Région vers la Commune, il convient de mentionner expressément les taux votés.

Comme suite à ces explications, le conseil municipal, avec 2 abstentions et 13 voix Pour, fixe les taux des impôts locaux pour l'année 2011 comme suit :

- Taxe d'habitation	15,41 %
- Taxe foncière (bâti)	8,76 %
- Taxe foncière (non bâti)	17,22 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)	14,90 %

Cette délibération complète celle prise le 6 avril 2011 n° 17/11.

25/11 Communauté de Paroisses Ste Edith Stein – Bruche, Collines et Coteaux : demande de répartition des charges locatives concernant le presbytère d'Ernolsheim s/Bruche

Monsieur le Maire informe que la commune d'Ernolsheim sur Bruche a adressé un projet de convention à l'ensemble des communes regroupant la Communauté de Paroisses Ste Edith Stein. Ce projet arrête le montant à verser par chaque commune pour la mise à disposition à la Communauté de Paroisses d'un bâtiment comportant des salles paroissiales communes au rez-de-chaussée et le logement du Curé au 1^{er} étage.

Pour le Conseil Municipal, l'adhésion à cette convention implique la désaffectation concomitante du presbytère actuel de la Commune. Après un long débat, il subsiste néanmoins certaines interrogations sur ce dossier qui devront être levées avant de pouvoir passer au vote.

Ce point sera redébatu ultérieurement.

26/11 Approbation de devis

Le conseil municipal approuve les devis suivants :

- offre de prix n° 102 A/11 de Transroute pour des travaux de voirie à l'entrée Sud du village pour 24 587.18 € HT
- chiffrage par ES n° 2011 005419 pour l'extension du réseau d'électricité pour le raccordement des deux immeubles prévus au Canal pour 9 585.60 € HT
- devis n° 12046 de City.lum pour des illuminations de Noël pour 5 817.58 € HT
- devis n° SVD11669 de Andlauer pour le remplacement du ballon d'eau chaude au presbytère pour 1 908.40 € HT

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite au devis de CSE pour des travaux de placage au terrain de foot.

27/11 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- les félicitations sont de rigueur pour Mr André Régine qui a obtenu la Grande Médaille d'Or 2011 au Concours International Gewürztraminer du Monde et Mr Adrien Kiffel qui est nommé Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie menuiserie d'agencement,
- résumé des festivités « Autour du Bad » du 23 juillet prochain,
- travaux actuellement en cours pour le renforcement du réseau d'eau potable vers le réservoir,
- invitation au mariage de Marie Hiegel et Michel Herzog,
- ouverture prochaine du jardin communal pour nos jeunes, conditions et horaires à fixer,
- exercice d'évacuation à l'école avec les pompiers locaux,
- prochain recensement de la population début 2012,
- fonctionnement du périscolaire « les lutins des bois ».

La séance est levée à 22 h 15

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 28 juin 2011
Le Maire
Bruno SIEBERT